



Compte-rendu du conseil municipal du 27 juin 2016

Présents : Pierre DAUDEY, Simone VALOT, Christine HUMBERTJEAN, Stéphanie FOURNIER, Isabelle KERN, Alain CUSSEY, Fabienne DOLE, Jean-Noël VALLET, Mathieu LINIGER et Marilynne FONTANIER.

Absents excusés : James BOUVERET (*procuration à Marilynne FONTANIER*) ; Aurélie JAVANET (*procuration à Stéphanie FOURNIER*).

Absent : Julien WOITTEQUAND

Secrétaire de séance : Marilynne FONTANIER

A l'ouverture de la séance, M. le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : tarifs de location de la salle des fêtes et de droit de place.

A l'unanimité, le Conseil accepte.

1. Procès-verbal de la séance du 30 mai 2016

Aucune observation n'est soulevée. Le procès-verbal du conseil municipal du 30 mai 2016 est approuvé à l'unanimité, soit 12 voix Pour.

2. Présentation du rapport du service de l'eau potable 2015

Simone VALOT présente ce rapport.

Principaux éléments :

Le réseau compte 10 km de canalisation et le service est exploité en régie.

Le nombre d'habitants desservis reste constant. Toutes les analyses sont conformes.

Le rendement du réseau est de **83.6%** en 2015 ; ce qui est très correct.

Après présentation, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents, soit 12 voix Pour :

. adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

. décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr

. décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

Mme Fabienne DOLE propose de relayer cette information aux administrés. Le rapport sera envoyé avec la facture.

M. Jean-Noël VALLET propose de modifier le calcul de l'acompte de la facture d'eau ; ce qui veut dire baser le montant de l'acompte sur le montant global de la facture d'eau de l'année précédente et non sur la dernière facture qui représente seulement le solde de la facture. Le conseil délibère et approuve ce mode de calcul à l'unanimité dès que cela sera possible.

3. Achat de terrains

. Zone de captage à Champagne sur Loue

L'Agence Foncière a estimé les quatre parcelles proposées à la vente par l'indivision PORTERET et de M. DELURION situées sur la zone de captage :

ZA22 à 1230€ HT - **ZA29 à 990€ HT** - **ZA30 à 1010€ HT** et **ZA 31 à 730€ HT**.

La mairie souhaite les acheter pour s'assurer du respect des bonnes pratiques agricoles et garantir ainsi la bonne qualité de l'eau du service.

A l'unanimité, soit 12 voix Pour, le Conseil accepte d'acheter trois parcelles : ZA29, ZA30 et ZA31 et charge le Maire des tractations avec les vendeurs.

. Succession COULET

Après le décès de M. Michel COULET, les héritiers souhaitent vendre l'ensemble des biens et du foncier.

Le Maire propose que la commune se positionne pour l'achat de la parcelle E 759 située chemin de Saumon. Sur cette zone du PLU (1AU a.), l'unique construction admise est un établissement public.

Actuellement, aucun projet n'est envisagé mais le Conseil, à l'unanimité, soit 12 voix, juge opportun de l'acheter et charge M. le Maire de poursuivre les tractations.

4. Mise en location d'appartements communaux

M. le Maire propose de remettre en location :

. le logement situé 10, rue du Bourg-Sec, 1^{er} étage, dès le 1^{er} septembre et de demander des devis de remise en état du deuxième appartement situé au 2^{ème} étage pour la mise en location dès que les travaux seront réalisés.

. le logement au-dessus de la fromagerie, situé au 1, rue de la Lue, sera remis en location avec un bail précaire dès que la locataire aura quitté les lieux, soit le 30 septembre 2016. Cette location précaire se terminera lorsque les travaux de réfection du bâtiment débiteront.

5. Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe

Afin d'anticiper le départ en retraite de l'employé communal, prévu fin du mois d'avril 2017, M. le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe. Le poste sera publié au mois d'août pour une nomination au 1^{er} novembre 2016. Le poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe sera supprimé au départ en retraite de l'employé communal.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité, soit 12 voix Pour.

6. Organisation du périscolaire au 1^{er} septembre 2016

M. le Maire informe le conseil que le fonctionnement du périscolaire devra évoluer puisque l'ADMR ne peut plus intervenir au sein des collectivités locales. Cette association intervient pour la cantine et les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

De plus, cette compétence du périscolaire sera peut être reprise dans le cadre des compétences de la nouvelle communauté de communes.

Les démarches sont en cours pour la déclaration du périscolaire auprès du service de la DDCSPP (*jeunesse et sports*) pour la rentrée 2016 ; ce qui permettrait à certains parents de pouvoir bénéficier d'aides financières de la CAF.

Provisoirement, une personne sera recrutée en CDD pour la cantine et les TAP.

7. Tarifs du droit de place et de location de la salle des fêtes

. Droit de place

M. le Maire a eu une proposition de manège (chenille) pour la fête de Liesle.

Après discussion, le tarif voté à l'unanimité, soit 12 voix Pour, est de 100€ pour les manèges adultes (Auto skooter et chenille).

. Location de la salle des fêtes

Une association proposant des activités de Zumba souhaite effectuer son activité à la salle des fêtes de Liesle, tous les jeudis de 17h30/18h30 : Enfants ; 18h30/19h30 : Adolescents ; 19h30/20h30 : Adultes.

Le Conseil, à 12 voix Pour, fixe un tarif forfaitaire annuel de 400€.

8. Questions diverses

. SYDED : taxe TCFE (*Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité*)

Cette taxe (*entre 0 et 8,5 %*) appliquée sur une partie de la consommation d'électricité des habitants des communes de moins de 2000 habitants au profit du SYDED avait été votée en 2013 au taux de 0%. Aujourd'hui, le SYDED a voté la remise en place de celle-ci au taux de 6 % avec un taux de reversement aux communes de 35 %.

Pour notre commune : avant 2013 cela représentait une recette de 10 000 € environ, ensuite 0 € et aujourd'hui environ 2000 €.

. TRI

M. le Maire informe le conseil qu'à partir du 1^{er} juillet 2016 le tri se simplifie.

La poubelle jaune collectera en plus tous les emballages tels barquettes, films des journaux, sachets et pack d'eau ou de lait, pots, tubes et boîtes...

Les emballages seront bien nettoyés mais pas lavés.

Une information complète sera diffusée avec le bulletin ces jours prochains.

. M. le Maire a reçu une circulaire à lire à l'ensemble des conseillers. Le contenu concerne la mise en garde vis-à-vis des actions de Daech ; le fait de ne pas minimiser les risques encourus par les politiques.

. Réunion de tous les agents et conseillers municipaux de la future communauté de communes le samedi 9 juillet à 8h30 à Ornans pour faire le point sur la loi NOTRÉ.

. Fabienne DOLE, suite au conseil d'école, a donné les documents relatifs au diagnostic amiante au responsable Bâtiments et le projet de peinture au sol dans les cours à M. Pierre DAUDEY.

. M. Jean Noël VALLET demande un dispositif pour faire ralentir les automobilistes entre l'entrée du village côté Quingey et le passage à niveau.

la séance est levée à 23 h 50.